

Tarif

	HABITANTS CASO	HABITANTS HORS CASO
MODULE EVEIL (découverte musique/danse)	30 €	90 €
MODULE A : 1 COURS COLLECTIF (Formation musicale, Orchestre, chorale, ateliers divers)	50 €	150 €
MODULE B : Formation musicale + cours collectif (danse, orchestre, chorale)	65 €	195 €
MODULE C : CURSUS COMPLET (formation musicale, instruments, ateliers et cours collectifs)	80 €	240 € *
MODULE 3^{ème} CYCLE DE CONSERVATOIRE	150 €	300 € *

* Il est proposé une location d'instruments (+ entretien) à l'année : 60 €

Inscription

Inscrivez-vous dans votre site habituel.

1^{ère} période pour les réinscriptions et inscriptions
DU MERCREDI 24 JUIN AU VENDREDI 10 JUILLET 2015

2^{ème} période pour les inscriptions
DU LUNDI 24 AOÛT AU VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2015

Retour : Mardi 1^{er} Septembre 2015 (rendez-vous professeurs d'instruments, test de Formation Musicale)

Reprise des cours : Lundi 7 Septembre 2015

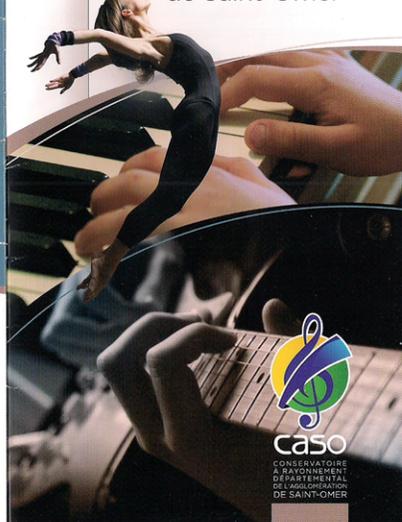


SITE D'ARQUES MUSIQUE 1 Rue Henri Puype - 62510 ARQUES Tél. : 03 21 88 72 57
SITE DE BLENDÉCOQUES MUSIQUE Rue Pasteur - 62575 BLENDÉCOQUES Tél. : 03 21 11 92 66
SITE D'EPERLECOQUES MUSIQUE 4 rue de la Mairie - 62210 EPERLECOQUES Tél. : 03 21 93 75 03
SITE DE LONGUENESSE MUSIQUE 5 Rue Lamartine - 62219 LONGUENESSE Tél. : 03 21 38 14 69
SITE DE SAINT-MARTIN-AU-LAERT MUSIQUE 2 Rue du Patendal - 62500 SAINT-MARTIN-AU-LAERT Tél. : 03 21 93 61 77
SITE DE SAINT-OMER MUSIQUE ET DANSE 22 Rue Hendrick - 62500 SAINT-OMER Tél. : 03 21 39 25 06
SITE DE WIZERNES MUSIQUE Rue de Saint-Omer - 62570 WIZERNES Tél. : 03 21 93 19 20
SITE DE WIZERNES DANSE Ecole Charles Perrault Rue Louis Braille - 62570 WIZERNES Tél. : 06 71 14 70 03



Email : crd-secretariat@ville-saint-omer.fr

à Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Agglomération de Saint-Omer



Sous l'impulsion de François DECOSTER, Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Bruno HUMETZ, Vice-Président en charge de la Culture, l'ensemble des Maires ont décidé de porter à l'échelle de l'agglomération, l'enseignement artistique : musique, danse et bientôt l'art dramatique.

Le Conservatoire de Saint-Omer, fondé en 1829, est l'un des plus anciens de France et cette décision historique induit l'extension du label « conservatoire à rayonnement départemental » aux 6 autres écoles existantes sur la CASO.

Ce nouvel établissement, véritable Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Agglomération de Saint-Omer est organisé en 7 sites. Il offrira un enseignement artistique durable de qualité, et une tarification attractive, unique et simplifiée pour tous les usagers résidant dans les 25 communes de l'Agglomération.

De la petite enfance à l'âge adulte, de l'initiation à la formation préprofessionnelle, le conservatoire dispense l'enseignement des techniques, connaissances et moyens d'expression permettant le développement de la personnalité, une pratique amateur de haut niveau ou l'acquisition d'un métier.

Chacun peut se construire une culture artistique riche et éclectique et positionner sa pratique dans le contexte de la création contemporaine. Le bénéfice humain, musical et social est indéniable.

N'hésitez pas à vous ouvrir aux pratiques artistiques, dans l'un des 7 sites du Conservatoire d'Agglomération.

La pratique individuelle



- Piano / Orgue / Clavecin
- Flûte traversière / Hautbois, Clarinette
- Saxophone / Basson
- Trompette / Cornet / Trombone
- Cor / Tuba
- Violon / Alto
- Guitare
- Violoncelle / Contrebasse / Accordéon
- Percussion
- Chant lyrique / Chant musiques actuelles

• Musiques Actuelles, Jazz (Formation Musicale spécialisée, Guitare folk, électrique, basse, classique, Claviers, Batterie, formations diverses).

Formation musicale

Eveil musical, Solfège, Chant choral, Culture musicale, Analyse, Ecriture, Préparation à l'option du baccalauréat.

La formation musicale est avant tout sensorielle et débouche sur un apprentissage de connaissances théoriques qui permettent à l'élève de devenir un musicien autonome. Le jeu musical, le développement de l'écoute et la pratique en groupe sont des moyens indispensables à l'acquisition de ces compétences. La pratique chorale, le travail corporel et les références culturelles accompagnent chaque semaine le contenu du cours de formation musicale.



Auditions et concerts

Des auditions de classe et concerts d'élèves sont organisés tout au long de l'année pour permettre aux élèves de vivre leur pratique musicale en situation

d'échange avec le public. Ces moments font partie à part entière de la formation et il est important que vous soyez nombreux à les soutenir.

La pratique collective

Dès les premières années, une pratique collective, indispensable à toute vie de musicien, est proposée aux élèves en fonction de leurs familles instrumentales et leur avancée dans la formation. Débutant par une initiation au groupe, un travail de son collectif et la mise en place de réflexes d'écoute, elle évolue ensuite vers l'appropriation des répertoires par les ensembles de classe, la musique de chambre, les chorales, orchestres et les pratiques amateurs.

Chœurs

A toutes les étapes de son parcours, le musicien est amené à utiliser sa voix, outil fondamental du développement de l'oreille. Les élèves du Conservatoire ont tout au long de leur cursus la possibilité de développer leur potentiel vocal, dans une offre variée de pratique individuelle ou collective.



Danse

Classique / Jazz Contemporain.

